



FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste : Aide-soignant(e) à domicile	Grade : Aide-soignant de classe normale ou Auxiliaire de soins principal 1 ^{ère} classe
<p>Service : Soins Infirmiers à Domicile Lieu de travail : Espace Rol Tanguy 10 rue des Siroliers 91700 Sainte Geneviève des Bois et domicile des bénéficiaires Temps de travail hebdomadaire : 37h30 (25 jours de CA et 15 jours de RTT) Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 07h45-13h15 et 3 fois par semaine de 16h20-19h40 Particularité : travail 1 week-end sur 2 en moyenne : Samedi : 07h15-13h00 et 16h20-19h40 Dimanche : 07h15-13h00 et 16h20-19h40 Rémunération : statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, bonification annuelle du CIA en juin, Prime grand âge et CTI Collectivité adhérente au CNAS – Couverture santé possible par Harmonie et Garantie maintien de salaire par MNT VYV.</p>	
Liens hiérarchiques :	<input checked="" type="checkbox"/> Directrice du SSIAD
<p>Nature du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catégorie Hiérarchique : A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps non complet 	
<p>Relations avec d'autres administrations ou services : Les membres de l'équipe et toutes les personnes qui travaillent avec le service, les personnes pour lesquelles le service est prestataire en interne et en externe.</p>	
<p>MISSION : La vocation des Service de Soins à Domicile est d'accompagner les Personnes Agées selon leur projet de vie dans tous les aspects de leur vie quotidienne, dans la dignité et dans le respect du bien-être de la personne humaine dans sa globalité. L'aide-soignant(e) intervient au domicile des Personnes Agées permettant le maintien à domicile et le soin.</p>	
<p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les auxiliaires de soins effectuent des soins d'hygiène et de confort sous la responsabilité et la délégation de l'infirmier(e) au domicile des personnes accompagnées. - Les auxiliaires de soins travaillent seuls ou en binôme, avec un(e) autre auxiliaire de soins ou avec un(e) étudiant(e) sous leur responsabilité. - Les auxiliaires de soins participent également à l'élaboration des protocoles de soins. - L'auxiliaire de soins organise ses soins de manière autonome en fonction de la dépendance des personnes accompagnées. - Encadre, et participe à l'évaluation des stagiaires en formation. - Encadre, et participe à l'intégration des nouveaux collègues. - 	
<p>Activités occasionnelles : Temps administratif (projet de service, évaluation externe...)</p>	

Compétences requises :

Savoir : Connaissance de la personne âgée, de son environnement, de la psychologie de la vieillesse et des pathologies associées au grand âge.

Savoir-être : Capacités relationnelles exigées, communication interpersonnelle et intergénérationnelle ; Sens du service public ; Bienveillance ; Assiduité et ponctualité ; Sens de l'organisation ; Respect de la confidentialité, faire preuve de discrétion.

Savoir-faire : Identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et adapter sa réponse ; Maintenir ou restaurer l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne ; Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins ; Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients ; Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales ; Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins ; Organiser son travail au sein d'une équipe interprofessionnelle ; Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter ; Transmettre son savoir professionnel aux stagiaires et aux nouveaux agents ; Gestion du stress

Diplômes, Expérience professionnelle, Permis requis, etc, ... :

CAFAS, DPAS, DEAS ou diplôme d'AMP obligatoire ; Permis B requis + véhicule personnel